

L'ACTOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

M. Levêque.

Le jury du grand concours de peinture ouvert à Anvers pour le prix de Rome a rendu un jugement que nos lecteurs connaissent sans doute : des mentions honorables sont accordées à MM. Georges Fichet, Victor Van Dyck et César Geerinck. M. Auguste Levêque, de notre ville, est mis hors concours, parce que le jury a trouvé que son esquisse était trop vague et que son tableau s'écartait trop de l'esquisse.

L'*Etoile belge* commente cette décision et dit :

« Il est incontestable que c'est l'œuvre écartée du concours qui était la plus intéressante de toutes. Il y a de très-réelles qualités techniques dans le tableau de M. Levêque et l'exécution de sa figure principale révèle un maître futur. Mais, encore une fois, c'est une œuvre incomplète. Le jury a peut-être été sévère en jugeant l'esquisse trop vague et le tableau s'écartant trop de l'esquisse, mais il eut été parfaitement dans son droit de déclarer que le tableau ne rendait pas le sujet donné. Ce Job nu, (1) couché sur la poitrine, s'enlevant en vive lumière sur un fond noir opaque, est avant tout, malgré le mérite indéniable de la facture, un modèle d'académie... »

On le voit, si M. Levêque n'a pas remporté le grand succès que nous espérons avec lui, il peut se féliciter du résultat obtenu. Il le peut d'autant plus qu'une décision postérieure à celle dont nous venons de parler répartit entre les lauréats la somme de vingt mille francs attribuée au grand prix et admet M. Levêque au partage de cette somme : notre compatriote reçoit donc un subside de cinq mille francs. N'est-ce pas là une preuve évidente que si le jury a cru devoir écarter M. Levêque du concours, les motifs de cette décision n'ont rien que d'honorables pour le concurrent ?

Nous félicitons vivement M. Levêque de son succès et nous attendons avec confiance le prochain concours. M. Levêque est d'ailleurs trop bien doué pour ne pas faire promptement sa trouée, en dehors de ces concours officiels minutieusement réglementés, ou son tempérament d'artiste étouffe et se sent à l'étroit. STROISY.

Le drame.

Nous avons assisté, cette année comme l'année dernière, aux fêtes données par nos sociétés dramatiques ouvrières, à l'occasion de la kermesse.

Ces fêtes offraient pour nous d'autant plus d'intérêt que leurs programmes nous avaient permis de constater la proscription générale du vieux drame. Plus de *Robert, chef de brigands* ; plus de *Citerne d'Albi* ; ces grosses pièces indigestes étaient remplacées par *Maman Sabouleux* et par les *Trois chapeaux*.

Cette petite révolution ayant été provoquée, ou tout au moins encouragée par notre campagne contre le drame, nous n'étions pas sans inquiétudes sur la façon dont le public l'apprécierait.

Nous pouvons dire aujourd'hui que le public est de notre avis. Il en est, sans doute, qui regrettent les chapeaux à plumes, les mantelets de velours et les rapières des anciennes

pièces ; on nous assure même que certains acteurs n'ont pu se résoudre à les renier et ont préféré se retirer sous leur tente ; mais le public ne s'est-il pas bien plus réjoui de certains accoutrements drôles, qu'il n'avait admiré, jadis, certains uniformes éblouissants ? Quelques boutades ne l'ont-ils pas fait rire de meilleur cœur que ne le feraient pleurer les périodes les plus pathétiques ?

Il y a quelques jours, une personne avec qui nous discussions amicalement cette question, nous disait, pensant nous embarrasser : « Les acteurs ouvriers croient-ils et vous-même croyez-vous qu'ils jouent mieux la comédie ou le vaudeville que le drame ? » Nous avons répondu franchement « Non ». Il faut bien reconnaître qu'il y a souvent un peu de charge dans leur interprétation ; ils forcent parfois les effets et il leur arrive de transformer en pochade ce qui devrait être simplement une situation comique. Mais ils apportaient les mêmes travers dans l'interprétation des drames et là, l'erreur était bien plus grave : le public, qu'ils s'efforçaient d'attendrir, riait à leurs dépens, tandis que le rire provoqué par l'interprétation outrée d'une grosse farce est un rire bon enfant qui s'adresse plus à la farce elle-même qu'aux acteurs et qui n'est pas offensant pour ceux-ci.

Il ne faut pas oublier non plus que tous les acteurs sont connus de la grande majorité des spectateurs et que cette circonstance rend particulièrement délicate l'interprétation d'un grand drame.

On a donc bien fait, selon nous, d'abandonner ce vieux genre et nous aimons à croire que nos sociétés dramatiques ouvrières ne songent pas à y revenir. STROISY.

LES TREDI

par M. Gustave THIRIART.

Nous avons reçu, cette semaine, un beau volume édité, sur papier fort, avec autant de goût que de soin et contenant la nouvelle pièce liégeoise : *les Tredi ou une rivinche di galants*, par M. Gustave Thiriart.

M. Thiriart est le rédacteur en chef et l'éditeur de la *Gazette wallonne*, qui (nos lecteurs s'en souviendront) n'a jamais laissé passer une occasion de témoigner sa sympathie à l'*Actot*. Auteur d'une foule de chansons et de *pasqueies*, M. Thiriart se risque pour la première fois au théâtre et la préface wallonne de son livre nous apprend, de façon très-drôle et très-agréable, ses longues hésitations et ses résistances obstinées aux sollicitations de ses amis. On voit aujourd'hui combien ces derniers avaient raison d'insister auprès de lui et le succès des *Tredi* doit avoir fixé M. Thiriart sur le parti qu'il lui reste à prendre : *s'employi pou loutdis, ou asprouwer 'n saquet d' méyeu.* (1)

Une *rivinche di galants*, applaudie deux fois déjà au Théâtre Molière, à Bruxelles, n'est pas une comédie solidement charpentée, fouillant un caractère ou développant méthodiquement une intrigue. C'est, et l'auteur a bien soin de nous en prévenir dès le titre de sa pièce, « une scène populaire ». Mais quelle scène ! Cette famille Tredi, composée d'un père ivrogne, d'une brave mère (ayant les cheveux un peu près de la

tête) et de deux jeunes filles coquettes, nous la connaissons ; elle habite, ici, telle maison de telle rue ; elle est bien liégeoise, sans doute, mais elle est avant tout wallonne et chacun de ses membres forme un type que nous avons rencontré.

Tous les personnages de ces tableaux rapidement brossés ont d'ailleurs quelque chose de vécu qui nous les rend vite familiers.

L'intrigue est simple : les deux filles du cabaretier Tredi se laissent prendre au langage doré de deux étudiants, qui les persuadent, un soir de carnaval, de se rendre au bal masqué. Toute la famille y vient ; mais deux ouvriers, amoureux éconduits des coquettes, intriguent maman Tredi de telle façon qu'une bagarre s'ensuit et amène tout le monde au poste, où l'on s'explique et où chacun reconnaît ses torts. Et voilà comment l'auteur a trouvé le moyen de placer sous nos yeux trois tableaux fidèles et vivants : le cabaret, le bal masqué et la Permanence.

La pièce de M. Thiriart a le plus vif succès (et rien n'est moins étonnant) : nous l'avons vu jouer à Bruxelles il y a trois semaines, et il nous est rarement arrivé de voir une salle mieux garnie et d'humeur plus joyeuse. STROISY.

Nous avons publié, dimanche dernier, une poésie en wallon de Jodoigne ; voici le tour du dialecte namurois. *One Antge di pus*, comme *Sérénade*, est due à la plume d'un jeune et d'un jeune qui s'y entend :

One Antge di pus.

On étindeuve dgèmi l' cloque...
Adlé l' fègniesse si stampant,
L' mère a tchêtu comme one loque,
E veyant n' aller s-t-êfant.
Li pit bacha, reouvié d' bleute,
D' blanqués roses estait flori ;
Li solia lujève sus l' reue,
Tot l' villatche rotait padri.

L' ciél aveuve bin dandgi d' leie
Po l' rappêler si ratnint ;
Privée à jamais di s' feie
Bon Diex, l' mère n'è rvèrait nin.

Qué bon cœur c'esteuve ! I m' chonne
Qu' j'ell' vœois co m' dijant bondjot ;
Po-z-aller è scole èchonne
Elle vinait qwaîr mi pite sou.
Fallait voie li chère mèrette
Li dire douc'mint : « Visez d' tchclair ! »
Ou bin : « Tènoz, vlà m' gozette,
« Mi, j'enn' a jeu ènawèr. »

L' ciél etc.

Elle savait djà lire èt scrire !
Comme elle n'avait nin l' tiesse deur',
Carculer ossi bin qu' Pirre
Qui fait ses classes à Nameur.
Elle tchanteuve comme one masrindge
Et, bin qu'elle n'euhe qui nouf ans,
Elle vos mârqueuve djà l' lindge !
On trouve wère des têts èfants.

L' ciél etc.

On djait : « Qu' Lirée srait djolie
Po fêr s' prumaire communion ! »
— Compter d'sus l'avenir, folie !
C' qu'on rêve toûne à cul d' pouïon.

(1) Le sujet était : les messagers accourant annoncer à Job ses malheurs.

Li pove mère si fieuve one fesse
Di l'aarder dlé leie todis!
A c' t' heure, à quoci bon l' vyfesse?
Si-t-ange est-st-au paradis.

L' ciêl etc.

EGG. VIERSSET.

Boîte du Journal.

A *Baselientyde*. — Merci bien. *Clipotia* examine.

Actes officiels.

Par arrêté ministériel du 18 octobre 1889, M^{me} Ramlot Félicie, de Nivelles, est admise à suivre les cours de la section normale moyenne de l'Etat pour filles à Bruxelles.

Nécrologie.

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M^{me} Narcisse GILLET née Clara LEBACQ, décédée le 23 octobre courant à l'âge de 38 ans.

Les funérailles de cette pauvre femme, frappée, à la fleur de l'âge, par une impitoyable maladie, ont eu lieu hier à Genappe.

Nous présentons nos sincères compliments de condoléances à la famille de la défunte et surtout à la respectable M^{me} Lebacq, dont la vieillesse se trouve si cruellement assombrie.

A DROITE ET A GAUCHE.

Le concours de tir offert à la garde civique a été clôturé, dimanche dernier, par la remise des récompenses, à l'hôtel-de-ville. Le major-commandant, beaucoup d'officiers, les gardes qui se sont distingués au tir et le corps de musique de la garde assistaient, en grande tenue, à cette cérémonie. Après une marche exécutée par la musique, le major a pris la parole; il a constaté les résultats très-encourageants du premier concours et remercié les gardes, qui y ont pris part en grand nombre; il a remercié également l'administration communale ainsi que l'adjutant-major, M. Desmedt, et il a terminé en félicitant les lauréats et en leur souhaitant de nouveaux succès.

Le capitaine Fosséprez, parlant au nom des lauréats, a remercié le major, l'administration et

ZANTE.

Zante travaie à l'atelier; quand d' dis travaie, c'est par manière de parler, pa' c' qu'il est pus souvint en ribotte qu'autrément, et i n' sé passe ni in mwé qui n' fasse es' petite névaine. Adqnt, c'est à toute, et s'il avout branmint d'z' ouvrirs comme li, el gênêfe rhauss'rouit bi seur. Heureus'mint qu'il n'est ni marié et què dé s' façon là i' n'a pou d' compte à rinte à persône; s'il avout n' feume eie d' z' effants, il est seur qu'il mindg'rinnent pus souvint d' z'oublis qu'oute chouse. Mais v'là tout; malgré qu'il a l'goi in pinte, c'est in bodn' effant et quand il esst à l' besogne, i fait s' n' ouvrathe comme el-z-outes, sans qu'on euche dandgi dé sé r'tourner branmint après li; enfin swet, i vaut méieux n' d'in dire ni bi ni mau eie l' léi pou çu qu'il est. Mais d' m'in va toudis vos raconter l' farce qui li-z-esst arrivée ci au couminch'mint dé l' campagne.

O. stout adont in train d' fer n' masse dé wagons à vatches pou l'Etat, et comme elle commande pressout, o travaïou djou et nute, in s' despêchant comme si l' feu astout dins l'estoupe. Zante, qui est monteu dé s' mesti, avou djustémint bouté n' djournée t' au long et d'vout co d'meurer l' nûte pou assister l' brigade qui attelout à chix heures. Mais il avout dins s' brigade-là in ouvri indgadgi dins l' journée eie qui, pou pai s' bi v'neue, avou appourté deux boutées dé gênêfe qu'il avout muchi pa d'zous s' borgéron pou passer au grâtche. Dé l' nûte, quand on a fait toubac, vié onze heures, i n' faut ni n' mander si on a caressé

M. Desmedt. Puis, celui-ci, avant de proclamer les résultats, a demandé qu'on en finisse avec tous les remerciements qui lui sont adressés depuis huit jours et auxquels il lui devient impossible de répondre. On a procédé ensuite à la remise des prix, qui, de l'avis de tous, ont été trouvés de fort bon goût, et, à l'issue de la séance, M. Desmedt a engagé les gardes à se faire inscrire comme membres de la nouvelle société de tir formée à Nivelles et à laquelle nous soulaitions longue vie et prospérité.

On a clôturé le tir communal d'une palissade en ronces artificielles, système Jacquemin,.... et on oublie de fermer à clef la porte du stand; c'est ce que nous avons constaté dimanche soir.

Serait-ce pour offrir un abri aux vagabonds ou aux amoureux, qui choisissent souvent ces parages comme but de leurs promenades ?

C'est Châles, ni l' Châles dé Gazette, mais l' cien dé l' rue dé Mon, qui a sté l'dérni d' sus les tch' faux d' hos à deux étages dévant qu'o n' lès desmonte.

— In tél va mori....

— Bahouitte! El bon Dieu n'est ni benn'leu, i' n' ramasse ni les ouïdurrres....

Un barbier de notre ville savonne un client. Tout à coup ce dernier lui dit:

« Qu'est-ce qu'o dirout bi qu' vo tchi a à m' raviser d'ainsi ? »

— En 'perdez ni atintion, répond le barbier; i' sait bi qu'i m'arrife co d' timps in timps d' foute in bouquet d'oreie dju....

Advignats. — In n' homme demandoût à n' coumère: « Diri bi l' différence ess qu'il a intre enne feume eie n' glace ? »

?....

Biesse! c'est qu'enne glace rêflêchit sans parler è qu'enne coumère pâle sans rêflêchi.

Eie vous, diss-t-elle, em' diri bi l' différence ess qu'il a intre in n'homme eie n' glace ?

?....

Malin! C'est qu'enne glace est polie è qu'in n'homme enne l'est hi.

Attrape, champète, c'est du lard.

les boutées et comme i n' faut ni d'ner l' dwegt à Zante, c'est li qui d'a ieu l' pus grande part; si bi qu'il avout s' filé quand i s'a r'mi à l' besogne.

L'homme à poussières à ieu râte passé et i' li-z-àrouit bi fallu des allumettes pou t'ni ses is drouvis, si bi qu'a l' fin, vyant qu'i' n'avout pu moï pour li dé s' ténir rinvéi, il est stévoie, sans ri dire, es mette à l'ompe dins-n-in vagon fini qui d'vout parti l' lendemain au matin, eie ciq minutes après qu'i' s'avout s' tindu d'sus l' plantchi, i ronfiou comme in nwèr. Comme on avout visité l' vagon dé l' vèie, au matin, quand l' machiine est st'arrivé pau tienne St-Roch, on a clapé les uches, ça fait què l' vagon qui pourtout Zante eie s' chique est parti avé l' rame des autes qu'on avout achivé dé l' nûte, eie in route pou Malines iusqu'o d'vout fait l' réception! Zante, qui avout l' soumie dur, comme o l' vvé, n'a fait qu'in somme djusqu'à l' sans iesse rinvéi l' au long dé l' route pa les chocs ou pa les maneûfes, pindant qu'à l'atelier o cachout dins tous les coins et les muchettes après m' Zante qui n' povout ni iesse sourti, pinsout-o, pa' c' què s' médaiaie astout co pindant dins les crabots au grâtche.

Quand les wagons sont st' arrivé à Malines, on a drouvi les uches pou les visiter, et quand on a trouvé l' paquet d'hazard qu'il avou d'in iun, on a pinsé au preni monmint què c'astout in mourt; mais les ouvrirs dé l'arsenal ont ieu bi râte intindu l' contrébasse dé Zante qui vo soïout des tronces à fer trembler l' plantchi; ça fait qu'i' sont mis à l'esqueure comme in satche dé sâpe.

Zante s'a rinvéi tout d' suite, comme dé djusse: i'

FÊTES ET CONCERTS.

RÉSULTATS DU CARROUSEL.

1^{er} prix: Horlait, Léon, 100 fr. — 2^e Orens, Emile, 73 fr. — 3^e Corbeels, 30 fr. — 4^e Kermaus, 30 fr. — 5^e Taziaux, 20 fr. — 6^e Malonne, 15 fr. — 7^e Jassens, 10 fr. — 8^e Horlait, Camille, 10 fr. — 9^e Clément, 10 fr. — 10^e Lejeune, 10 fr. — Surprise: Hautier.

LES AMIS DE LA CONCORDE ont exécuté, dimanche dernier, sur le kiosque de la grand'place, le concert qui avait été annoncé pour le premier dimanche de la kermesse. Ce concert a dignement clôturé la série des fêtes musicales organisées depuis trois semaines; M. Ladrrière a été particulièrement applaudi par le nombreux public qui entourait le kiosque.

L'ALLIANCE NIVELLOISE. — La soirée donnée dimanche dernier, au Waux-Hall, par cette société dramatique, a eu le plus vif succès. La foule qu'elle avait attirée s'est fort divertie des situations drôles et des bons mots contenus dans les trois vaudevilles interprétés: *Maman Sabouleur*; *On demande des Domestiques* et *La femme aux œufs d'or*.

Les acteurs ont fait de très sérieux progrès dont nous les félicitons vivement: M^{me} Marie Charlier a surtout acquis une grande aisance et la façon dont elle a tenu ses divers rôles mérite des éloges que le public s'est d'ailleurs empressé de lui décerner en l'applaudissant fréquemment. Sa jeune sœur a joué avec beaucoup d'aplomb le rôle de *Suzanne* dans *Maman Sabouleur*. Le temps est loin où M. Léopold Saintes se réservait les rôles muets — notamment dans *Robert, chef de brigands*; — il est devenu l'un des premiers sujets de la troupe et, dimanche dernier, son entrain a mis tout l'auditoire en gaité.

Nos félicitations à MM. Th. Clauthier, G. et A. Montois, O. Warte, J. Hareq, L. Bataille, etc. qui ont fort bien rendu leurs différents rôles. S.

PEU DE CHOSE à dire du feu d'artifice tiré dimanche dernier: quelques pièces ont assez bien réussi; d'autres se sont montrées par trop paresseuses; mais ce sont là des accidents auxquels nous sommes habitués. Signalons le bouquet final représentant une fontaine avec l'inscription en lettres de feu: *Les eaux de Clarisse*, et rappelant les importants travaux entrepris cette année pour la distribution des eaux à Nivelles; malheureusement l'alimentation de la fontaine était insuffisante et cette dernière n'a pas fait long feu.

s'a r'levé retté comme in piquet et sans s'ertourner après les ceux qui stinnet à l'intour dé li, il est couré à l'uche tout honteux:

— Tonnière, disst-i' in vyant d'vant li les murs dé l'arsenal, v'là d'jà les wagons sourtis l' long d' l'atelier, presse à parti, et d'm'arai indourmi d' dins; commint fer pou r'nter dins l' montâtche? Mais in intindant des Flaminds parler è r'rire à scaffiées à l'intour dé li, ça a sté in aute paire dé manches.

A bod', i' n'astout ni long d' cwère qui stou in-sourcélé:

— Bi! usqué d' sus ci? d'mande-t-i' in drouvant des is comme des choulettes et in r' dressant s' moustache qui pindout d'sus s' bouche comme in twé d'paie.

— Mais vous c'est bien le voir que tu es à Malines, respond-i' in flamind.

— A Malines? Dé m'ai pourtant indourmi dins-n-in vagon à l'atelier d' Nivelles.

Mais il a ieu beau s' plainte eie dgémi comme en vatche estindue; i' n'avout ni à dire, i' stout à Malines, sâle comme in pingne et nwèr comme in fichau, sans n' seûle mastoque dédins s' poche. Heureus'mint qu'il avout à l'arsenal in ouvri qui avout travaï dins l' temps à Nivelles et qui l' counichout bi, ça fait qu'i' li-z-a d'né des liards pour li r'vèni.

Il a volu muchi s' n'algarate in s' promettant bi dé n' pu jamais byère; mais ça, c'est des promesses d'ivrogne, et in buvant co in djou n' goute dé trop i' s'a vindu et il a raconté t't au long es vweiathe à Malines.

Poufè Zante! Comme o li d'a fait et comme o li dé fait co à l'atelier avé s' long somme! CLIPOTIA.

Voici le programme du concert suivi de bal, que le corps de musique de la garde-civique, de notre ville, donnera aujourd'hui dimanche à 7 heures du soir, en la salle du Waux-Hall :

1. *Cavalerie Française* } exécutées par CH. BRUX.
2. *Marche Turque* } Le Corps de Musique. L. GUILLAUME.
3. *Fantaisie Pastorale* pour flûte, exécutée par M. R. MARCHAND ANDERSEN.
4. *Chansonnette* dite par M. BAUGNIET
5. *Polonaise* pour violon, exécutée par M. A. LEJEUNE VIEUXTEMPS.
6. *Duo* pour ténor et basse, chanté par MM. DAUVE & RICHELOT.
7. *Chansonnette* dite par M. BAUGNIET
8. *Air varié* pour flûte, exécuté par M. R. MARCHAND. DUMONT.
9. *Élégie, barcarole* pour violon, par M. A. LEJEUNE DANCLA.
10. *Chansonnette* dite par M. BAUGNIET
11. *Le Conquérant*, ouverture exécutée par le Corps de Musique GOYAERT.

RÉSULTATS DU TIR DE LA GARDE CIVIQUE.

CONCOURS DE BATAILLON. — AUX POINTS.

- 1^{er} prix : Un revolver et un trophée en vermeil, Thyry J., 24 points.
 2^e prix : Un trophée en vermeil et argent et 6 cuillères à café en argent, Rousseau L., 13 points.
 3^e prix : Un trophée en argent et 4 cuillères à café en argent, Fosséprez A., 13 points.
 4^e et 5^e prix : 4 cuillères à café en argent : Desmedt C., 13 points; Saintes G., 12 points.
 6^e à 13^e prix inclusivement : 3 cuillères à café en argent, Brigode G., 12 p.; Delvaux R., 11 p.; Aloy A. et Lejeune A., 10 p.; Roulent A., Vanderborgh A. et Dewinter J., 9 p.; Dewinter J. et Warte J., 8 p.
 14^e à 25^e prix inclusivement : 2 cuillères à café en argent, Loix Ph., Delfosse L., Lelièvre J. et Havaux D., 8 p.; Deppe H., Deltreux F., Remy C., Bernier M. et Saintes L., 7 p.; Philippe L., 6 p.

CONCOURS-CORTÈGE. — AUX BLANCS.

- 1^{er} prix : 6 cuillères à café en argent, Brigode G.
 2^e " 4 " " Philippe L.
 3^e et 4^e prix : 3 " " Thyry J. et Remy C.
 5^e à 14^e prix inclusivement : 2 cuil. à café en arg., Warte J.; Didier L.; Rousseau E.; Hanne V.; Vereeck H.; Vasse E.; Grade J.; Tamine L. et Delvaux R.

CONCOURS DES CADRES. — AUX POINTS.

- 1^{er} prix : 5 cuillères à café en argent, Herman E. 12 p.
 2^e " 4 " " Delalieux E. 12 p.
 3^e et 4^e prix : 3 " " Fosséprez A. 11 p.; et Desmedt C. 8 points.
 5^e à 12^e prix inclusivement : 2 cuillères à café en argent, Richelot G., 8 p.; Leduc G., 8 p.; Havaux D., 6 p.; Debiesme J., 5 p.; Dockx J., 5 p.; Chavepeyre F., 5 p.; Nemeghaire P., 5 p.; Dubois G., 4 p.

CONCOURS DES COMMISSAIRES & GREFIERS. — AUX POINTS.

- 1^{er} et 2^e prix : 3 cuillères à café en argent : Chantrenne L., 47 p. et Froment T., 45 p.
 3^e à 8^e prix inclusivement : 2 cuillères à café en argent, Roulent A., 12 p.; Fosséprez A., 11 p.; Havaux D., 10 p.; Aloy A., 9 p.; Vanderborgh A., 9 p. et Desmedt C., 8 points.
 9^e et 10^e prix, un tableau : Brigode G., 8 p. et Loix P., 8 p.

135 gardes inscrits au contrôle du service actif ont pris part au concours de bataillon; 15 musiciens non inscrits au contrôle ont pris part aux autres concours.

324 séries de cinq balles ont été tirées aux cibles fixes des concours A, C et D; 544 balles ont touché la cible, soit environ 34 %.

123 tireurs ont participé au concours-cortège (aux blancs); 54 blancs ont été touchés.

80 gardes se sont jusqu'ici fait inscrire comme membres de la société de tir en voie de formation.

Éphémérides Nivelloises.

21 Octobre 1324. — Le duc de Brabant achète le fief de Rognon pour accroître son influence à Nivelles.

22 Octobre 1781. — Les archiducs Albert de Saxe-Teschén et Marie-Christine, allant à Mariemont, s'arrêtent à Nivelles, prennent du café à l'hôtel abbatial

où les honneurs militaires leur sont rendus par les serments.

24 Octobre 1870. — On remarque, entre sept et huit heures du soir, des phénomènes autrefois connus sous le nom de *torches ardentes* et *voiles de sang* et qui sont les effets de lumières magnétiques produits par les aurores boréales.

25 Octobre 1855. — Adrien de Bonne et Erasme Le Roy, délégués de la ville, assistent, à Bruxelles, à l'abdication de Charles-Quint au profit de Philippe II, son fils. Il reçoivent pour leur voyage, une indemnité de vingt sous par jour.

25 Octobre 1863. — Visite de Mgr le Comte de Flandre, à l'occasion de l'inauguration de la distribution d'eau.

La grande fontaine de la Place est entièrement métamorphosée pour la circonstance et convertie en un vaste château d'eau.

26 Octobre 1870. — M. Elysée Vanhaelen, architecte, est nommé professeur d'architecture à l'académie de dessin à Nivelles.

27 Octobre 1878. — M. Nicolas Paternotte, coiffeur, obtient une mention honorable à l'Exposition Universelle de Paris.

Anagramme diplomatique.

12	345662	678	4297
20	12 x56	y9z6	4297.

Solution de la charade :

PARLE-MENT.

N'ont pas deviné : Seurasou Frick et Nened; Totor et choumaque et Tati l'Perriqui.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 19 AU 26 OCTOBRE 1889.

NAISSANCE. — Pierre Holoffe.

MARIAGE. — Arthur-Hubert-Joseph Saintpaul, 25 ans, maréchal-ferrant à Baulers, avec Louise-Zoé Lory, 20 ans, couturière.

DÉCÈS. — François-Joseph Dewez, 73 ans, sans profession, décédé boulev. de la Dodaine. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,25 francs — Seigle 11,75 — Avoine indigène, 13,00 — Escourgeon, 15,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,40 — Œufs, les 26, 2,60.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain procédera :
 Le lundi 28 octobre 1889, à 2 heures, chez M. Duchesne, hôtelier à Ottignies, par devant M. le Juge de paix du canton de Wavre, à la vente publique du

MOULIN A EAU

dit la Franche Taverne, avec jolie habitation à deux étages, écuries, remises, grange, cour, jardin, terre et verger d'une contenance de 3 hectares un are 10 centiares, situé à Couture-S'-Germain.

Le jeudi 31 octobre 1889, à 2 heures, chez M. Dockx, Café des Arts, à Nivelles, à la vente publique

d'une jolie Maison de rentier

située rue de Soignies à Nivelles, occupée par M^{lle} Radelet et de six maisons situées rue du Béguinage en la même ville, occupées par divers.

Voir le détail aux affiches.

Le lundi 4 novembre 1889, à midi précis, à la requête de M. Firmin Lhermite, en la métairie qu'il occupe au hameau du bois du S' Sépulcre sous Nivelles, à la vente publique

D'UN MOBILIER AGRICOLE,

comprenant une vache de 6 ans et une génisse de 18 mois, pleines, parfaitement exercées aux

travaux agricoles; chariot, tombereau, 40 poules et coqs, etc.

Le lundi 7 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Adrien Dumonceau, A la Main bleue, à Nivelles, à la vente publique d'une

belle Maison de commerce

située rue Sainte-Anne en cette ville, occupée par M. Antoine Warlus.

Le lundi 11 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Chapelain, tenant l'estaminet dit « Belgrade », à Nivelles, à la vente

d'une Maison avec Jardin,

contenant 26 ares 34 centiares, située à Grambais sous Nivelles.

DOUBLES les dimanches, lundis et vendredis chez M^{me} V^e DEWINTER, boulevard de la Dodaine, à Nivelles.

Commerce d'Aunages et Confections à céder après fortune faite. Clientèle excellente. On peut si on le désire ne prendre que la maison. S'adresser à V^e Frérard-Rosier, à Andennes.

DOUBLES les dimanches, lundis et vendredis, chez Z. HAVAUX, faubourg de Namur à Nivelles.

DOUBLES à partir de dimanche 20 octobre courant, les dimanches, lundis et vendredis, au Café des Canonniers, à Nivelles.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE
DE MAURICIE BERNNIER
BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES
 Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres, Bordereaux d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.
Spécialité pour lettres de faire part de naissance, de mariage et de décès.
CÉLÉRITÉ. — TRAVAIL PARFAIT.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
—0—

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN
—0—

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERIES,
Grillages, Cheuils, Faisanderies.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscovia doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé sat ^m très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» pour enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.
FAÇONS GARANTIES.

Frédéric WILLAME, Banquier
à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.
RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER
RUE DE NAMUR, 20.
S'adresser Grand'Place, 39.

Magnifique cheminée à colonnes,
sculptée, marbre blanc, à vendre d'occasion,
chez L. DEVILLE, faub^e de Namur, Nivelles.

Change, fonds publics, coupons
ORDRES DE BOURSE
Commission un franc par mille
ÉDOUARD ATQUET
RUE DE BRUXELLES, 18,
vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux
Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX
33, GRAND'PLACE, NIVELLES
Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention
SONNERIE PNEUMATIQUE
Remplaçant la sonnerie électrique
PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE
SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ
Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassés de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, glorieuses, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON
R. FROMENT-ROUSSEAU
MENUISIER-ENTREPRENEUR
34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.
PORTES ET CHASSIS.
AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MENAGE.
Étuves et Cuisinières.
Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

A L'ABONDANCE
PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE
Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

GOUTEZ LE BON TABAC
et les fins cigares
de **JEAN SCHOLTUS**
ANCIENNE MAISON DERNIS
Rue de Bruxelles à Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Vente de Parapluies et Ombrelles
Réparations et recouvreages
A DES PRIX MODÉRÉS.
JEAN ANDRIEUX
CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge
DES
PROPRIÉTAIRES RÉUNIS
FONDÉE EN 1821
pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN
Pâtissier-Confiseur-Glacier
GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

MAISON F. ROMBOUTS,
rue Ste-Grtrude, 18, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-90

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.

La Maison ROMBOUTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements. Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement retournée. — M^r ROMBOUTS faisant son métier, c'est-à-dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune connaissance, il est évident que le client trouvera chez lui une garantie sérieuse quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.

M^r ROMBOUTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui pour leurs achats nouveaux.

Aperçu de quelques occasions :
Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 20 à 100 ; Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ; Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 300 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 3,50.

OCCASION SANS PRÉCÉDENT !!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 5,50 **DÉTAIL.**

G. R. O. S.

PARCOURS DE LA MAISON : Vendre à très-petits bénéfices pour vendre beaucoup.

Costumes
POUR DEUIL
EN 6 HEURES.

Pantalons
SUR MESURE
EN 4 HEURES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER